

# **Accord UE/Suisse: coopération en matière d'application de leur droit de la concurrence**

2012/0127(NLE) - 29/01/2014 - Rapport déposé de la commission, 1ère lecture/lecture unique

La commission des affaires économiques et monétaires a adopté le rapport de George Sabin CUTA (S&D, RO) sur le projet de décision du Conseil relative à la conclusion d'un accord entre l'Union européenne et la Suisse concernant la coopération en matière d'application de leur droit de la concurrence.

Les députés estiment qu'à une époque où les entreprises sont mondialisées et les chaînes de valeur, sont planétaires, tout comportement anticoncurrentiel, tel que l'abus de position dominante ou la constitution de cartels, représente une barrière non tarifaire et entrave les échanges commerciaux. De ce fait, il est crucial, pour la réglementation du commerce et de l'investissement à l'étranger, de redoubler d'efforts dans la promotion de la coopération internationale visant à lutter contre ces pratiques anticoncurrentielles.

En conséquence, la commission parlementaire recommande que le Parlement européen donne son approbation à la conclusion de l'accord.